


FERMETURES	OUVERTURES
Maternelles :	
<p>LUSIGNY Mat (4^e), maintien de la décharge pour 1 an BAR SUR SEINE 14 juillet Mat (5^e) BOUILLY Mat (3^e) ST ANDRE LES VERGERS Prim Montier la Celle (5^e mat) ST GERMAIN Prim (3^e mat) LA CHAPELLE ST LUC J Jaurès Mat (4^e), maintien de la décharge pour 1 an ST BENOIT SUR VANNE Prim (2^e mat) MAIZIERE LA GRANDE PAROISSE Prim (2^e mat) ARCIS SUR AUBE Mat (7^e) BREVIANDES Mat (5^e) STE MAURE Prim (3^e mat) TROYES Preize Prim (3^e mat) FONTAINE LES GRES Prim (2^e mat)</p> <p><u>Projets</u> de transformation de classe en dispositif d'accueil -3 ans :</p> <p>TROYES Millard TROYES Pagnol TROYES Charpak</p>	<p>Créations de dispositifs d'accueil des -3 ans : BAR SUR AUBE Gambetta BRIENNE LE CHÂTEAU MARIGNY LE CHATEL CHAVANGES Prim (2^e mat)</p> <p>École sous surveillance (ouverture non encore décidée) : PINEY Mat</p> <div data-bbox="991 443 1430 613" style="text-align: right;">  </div>
Élémentaires :	
<p>CHAVANGES Prim (4^e elem) PINEY Elem (7^e) GYE SUR SEINE Prim (3^e elem), maintien de la décharge ST PARRES LES VAUDES Prim (4^e elem) VAUCHASSIS Prim (3^e elem), maintien de la décharge PAYNS Elem (5^e) ST LYE Elem (6^e) MAILLY LE CAMP Prim (6^e elem) TROYES J Mace Elem (6^e) TROYES Diderot Elem (7^e), maintien de la décharge TROYES J Ferry Elem (8^e)</p>	<p>TROYES Preize Prim (5^e elem) FONTAINE LES GRES Prim (3^e elem) ESTISSAC Prim (6^e elem) MARIGNY LE CHATEL (8^e elem)</p> <p>Écoles sous surveillance (ouverture non encore décidée) : TORCY LE GRAND Prim (3^e elem) (problème de local) TROYES J Jaurès Elem (6^e)</p> <p>Créations de postes pour CP à 12 VENDEUVRE SUR BARSE (2 postes) NOGENT SUR SEINE La Fontaine AIX EN OTHE J Moulin ERVY LE CHATEL</p>
ELEMENTAIRE EN EDUCATION PRIORITAIRE	
<p>Fermeture de tous les postes PDMQDC</p>	<p>Mise en place des CP et CE1 dédoublés (CE1 sous réserve des locaux en REP)</p> <p>LA CHAPELLE ST LUC Jaures, 2 postes LA CHAPELLE ST LUC J Moulin, 1 poste LA CHAPELLE ST LUC T Chardin, 2 postes ROMILLY SUR SEINE Gambetta, 3 postes ROMILLY SUR SEINE Lion, 2 postes ROMILLY SUR SEINE Mignonette, 3 postes ROMILLY SUR SEINE Cotton, 2 postes ROMILLY SUR SEINE Robespierre, 3 postes ROMILLY SUR SEINE R Rolland, 3 postes TROYES Charpak, 5 postes TROYES Cousteau, 5 postes TROYES de Letin, 3 postes TROYES Millard, 5 postes TROYES Pagnol, 3 postes TROYES Chevalier, 2 postes TROYES Tauxelles, 2 postes TROYES Blossières, 3 postes TROYES Dutreix, 2 postes</p>

RPI

LONGSOLS / ONJON Mat (2e)
 CHARNY LE BACHOT / RHEGES / POUAN Elem (4e)
 MONTIERAMEY / MONTREUIL SUR BARSE

Dissolution du RPI MESNIL ST PERE / VILLENEUVE AU CHENE, les élèves de la Villeneuve au chêne seront scolarisés à Vendevre sur barse.

Fermeture de l'école de NEUVILLE SUR VANNE, les enfants seront scolarisés à Estissac

MESNIL SELLIERES/ROUILLY SACEY (5e elem)

Creation d'un RPI MONTIERAMEY / MESNIL ST PERE

AIX – VILLEMAURE – PALIS, fusion des écoles de Villemaure et Palis en une école primaire avec 0.25 de décharge, transformation d'un poste elem en maternelle.

ASH

CMPP (4^e), sous réserve d'un départ en retraite

Enseignant référent MDPH

Divers

LA CHAPELLE ST LUC Chardin, UPE2A

Maitres relais programmes, 6 postes

Désapplication de 2 écoles :

SAINTE SAVINE Payeur
 TROYES P Bert

TROYES Preize, UPE2A
 NOGENT SUR SEINE Fontaine, 0,5 UPE2A
 BAR SUR SEINE Leclerc, 0,5 UPE2A

Brigade de remplacement : 3 postes TMBD

CPD Maternelle
Coordonnateur REP+

Nouveau régime de décharge des PEMF : décharge à 50%

Projets de fusions (primarisations)

CHARMONT SOUS BARBUISE : : fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 2 classes préélémentaires et 5 classes élémentaires. (+0,25 décharge, pour un an)

SAINT JULIEN LES VILLAS : fusion des écoles maternelle et élémentaire Fernand Ganne, en une école primaire à 4 classes préélémentaires, 8 classes élémentaires et 1 ULIS (+0,25 décharge)

LAVAU : fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 2 classes préélémentaires et 3 classes élémentaires. (+0,25 décharge)

CHAOURCE : fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 3 classes préélémentaires et 6 classes élémentaires. (+0,25 décharge)

TROYES Blossières : fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 4 classes préélémentaires et 9 classes élémentaires.(+0,25 décharge) (sous réserve de départ du directeur maternelle)

TROYES P Bert : fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 4 classes préélémentaires et 8 classes élémentaires. (+0,25 décharge)

LA RIVIERE DE CORPS : fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 5 classes préélémentaires et 9 classes élémentaires. (+0,25 décharge)

PAYNS: fusion des écoles maternelle et élémentaire, en une école primaire à 2 classes préélémentaires et 4 classes élémentaires.

NOGENT SUR SEINE: fusion des écoles maternelle Les vignes du cardinal et primaire St Exupéry, en une école primaire à 5 classes préélémentaires et 6 classes élémentaires. (+0,25 décharge)

Au 2 février 2018